

Cette pré-inscription assure une priorité en attendant la remise du dossier complet d'inscription et de toutes les pièces justificatives. L'inscription ne sera validée définitivement qu'après entretien préalable, remise du dossier complet et versement des frais d'inscription.

Fiche à nous renvoyer par mail à l'adresse inscription@ecole-montessori-pau.fr

ENFANT Sexe : F / G

Nom : Prénom :

Date de naissance : Nationalité :

Langue maternelle : Langue(s) parlée(s) :

Adresse :

PARENTS (remplir au moins un des deux)

Mère / Père

Nom : Prénom : Tèl :

Profession : Employeur :

e-mail :

Mère / Père

Nom : Prénom : Tèl :

Profession : Employeur :

e-mail :

Autorité parentale : Les deux parents Père Mère

Nous soussignés souhaitons un rendez-vous préalable à l'inscription de notre enfant pour l'année scolaire 2020-2021. Voici en quelques mots le contexte de notre demande d'inscription :

Motivations de la demande

Nous envisageons une inscription à partir de :

Septembre 2020 Janvier 2021 Autre :

Nous attestons, par la présente, avoir pris connaissance du projet pédagogique ainsi que des frais d'inscription et de scolarité. Nous joignons à cette pré-inscription notre calcul des frais de scolarité ci-après.

Fait à Le

Signature des représentants légaux

Calcul des frais de scolarité – Année 2020-2021

Les frais de scolarité sont établis en fonction des moyens financiers des familles. Ils prennent en compte les revenus et la composition de la famille via le calcul d'un Indice Familial. Les frais de scolarité permettent de financer :

- Les salaires et charges des personnels de l'école
- Les locaux : loyer, entretien, chauffage, électricité, etc.
- Les matériels : pédagogiques, fournitures diverses

1. Calcul de l'Indice Familial : ressources / nombre de parts

Ressources	Revenu fiscal de référence du foyer : /\ En cas de déclaration d'impôt séparée, merci d'ajouter les revenus fiscaux de référence des deux parents*. Dernier avis d'imposition à présenter lors de l'inscription. (information gardée confidentielle)	
	Allocations familiales (total annuel) : Relevé CAF à présenter, téléchargeable sur le site caf.fr (ne pas prendre en compte les aides PAJE)	
Total 1 – Ressources :		

* dans le cas où les parents de l'enfant sont séparés, merci de nous contacter pour plus de détails sur la façon de calculer les revenus à prendre en compte.

Nombre de parts	Famille : 2 parts	2
	Nombre d'enfants à charge : 1 part par enfant	
Total 2 – Nombre de parts (minimum 3) :		

Indice Familial = Ressources (total 1) / Nombre de parts (total 2)
Indice Familial :

2. Frais de scolarité en fonction de l'indice familial

Le montant indiqué dans le tableau ci-dessous correspond aux **frais de scolarité par an et par enfant** en fonction de l'Indice Familial calculé précédemment. Les frais de scolarité sont payables sur 10 ou 12 mois au choix.

INDICE FAMILIAL	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
Inférieur à 6 000	4 200 €/année	3 360 €/année	3 000 €/année
De 6 000 à 8 500	4 440 €/année	3 600 €/année	3 240 €/année
De 8 500 à 11 700	4 680 €/année	3 840 €/année	3 480 €/année
De 11 700 à 14 500	4 920 €/année	4 080 €/année	3 720 €/année
De 14 500 à 17 200	5 160 €/année	4 320 €/année	3 960 €/année
De 17 200 à 24 000	5 400 €/année	4 560 €/année	4 200 €/année
Supérieur à 24 000	5 640 €/année	4 800 €/année	4 440 €/année

Paiement sur 10 mois (en début de mois, de septembre à juin)	<input type="checkbox"/> 10 paiements
Paiement sur 12 mois (en début de mois, d'août à juillet)	<input type="checkbox"/> 12 paiements
Frais de scolarité par mois : Frais de scolarité annuels / Nombre de paiements mensuels	
Frais d'inscription annuels : Paiement à faire lors de l'inscription. Frais par enfant, non remboursable en cas d'annulation.	200 €

Les frais de garderie sont en supplément, sur une base de **4€/heure/enfant** et facturés mensuellement. Formulaire de pré-inscription à retourner complété à inscription@ecole-montessori-pau.fr